

HABITER L'ESPACE RURAL

TEXTE Sophie Dawance

Concevoir le logement public, c'est fournir un abri à des ménages fragiles sur le plan socio-économique, mais c'est aussi prendre position dans un paysage, orienter les modes de déplacement ou de consommation ou encore influencer sur les formes de sociabilité. En proposant ainsi un ancrage dans la société, les pouvoirs publics et les architectes qu'ils mandatent posent un acte éminemment politique; ils ont la responsabilité de promouvoir des modes d'habiter rencontrant les exigences, notamment en termes d'environnement et de cohésion sociale, qui émergent du contexte dans lequel ils interviennent.

La Société Wallonne du Logement (SWL) a choisi de consacrer le premier volume de sa nouvelle collection 'Logement public' au milieu rural. L'obligation, encore assez récente, pour toute commune wallonne, d'accueillir au moins 10% de logement public inscrit cette réflexion dans l'actualité. Quels sont dès lors les enjeux spécifiques du logement public en milieu rural et comment l'architecte y répond-il?

Sans doute faut-il d'abord s'interroger sur la notion de ruralité en Wallonie où l'urbanisation est presque continue. Comme l'aborde le démographe Thierry Eggerickx dans l'ouvrage, il semble judicieux de considérer la ruralité wallonne comme un monde pluriel. Des zones frontalières du Grand-Duché de Luxembourg ou de l'Allemagne au cœur de la forêt ardennaise, en passant par les extensions périurbaines récentes du Brabant wallon ou les villages semi-industriels du sillon Sambre et Meuse, les réalités diffèrent et se traduisent dans des exigences et des demandes contrastées en matière de logement public. Si une attention toute particulière doit donc être portée aux spécificités du contexte, certaines prises de position semblent néanmoins répondre aux questions soulevées par le logement social en milieu rural, de manière plus générale.

La taille relative des ensembles est un facteur particulièrement sensible: l'arrivée massive et simultanée de nouveaux habitants dans un village risque en effet de générer une fracture avec la communauté préexistante. Le risque est d'autant plus grand que la surface nécessaire à la création d'un grand nombre de logements impose souvent une localisation en dehors du noyau villageois, ce qui peut créer une forme de ghettoïsation mais aussi générer un éloignement des services de base. Or, l'accès aisé aux commerces et équipements est sans doute la première caractéristique d'un logement rencontrant à la fois l'intérêt collectif et celui de la bourse des ménages qui y vivent. La maîtrise des coûts d'usage des logements est d'autant plus précieuse que l'on s'adresse à une population précairie. Plusieurs petites opérations dans le continuum de l'existant semblent donc favoriser une meilleure intégration, tant au niveau urbanistique que social.

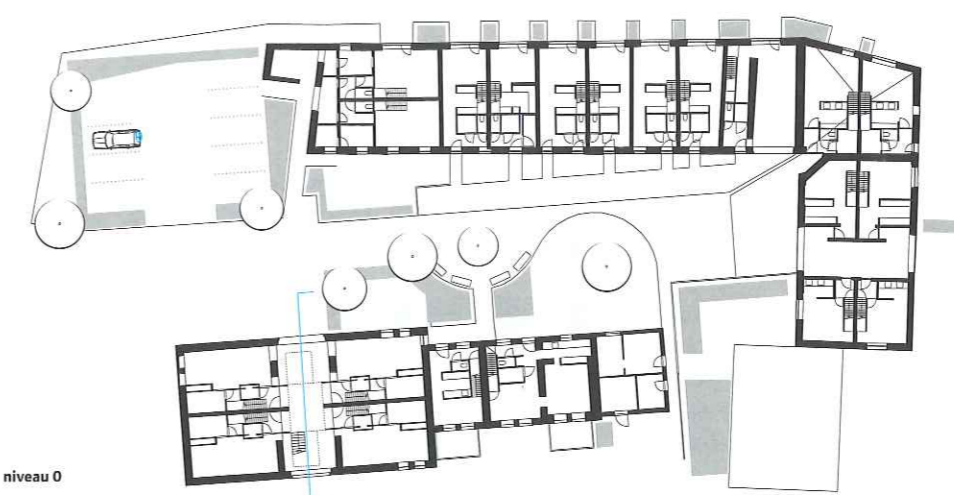


TEXTE Sophie Dawance PHOTOGRAPHIE Méronique Vertheval

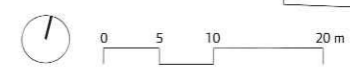
ÊTRE SEULS OU ENSEMBLE

Au cœur du village de On (Marche-en-Famenne), une imposante ferme en carré a été convertie en logements sociaux. Le bâtiment de calcaire a été presque intégralement conservé, de la maçonnerie aux charpentes et planchers. Seules quelques baies ont été percées pour les besoins de la nouvelle fonction. Leur traitement architectural permet néanmoins de les identifier sans ambiguïté. De prime abord, rien ne laisse deviner la densité d'occupation de la ferme. La puissante intégrité du volume et l'habileté de sa réaffectation semblent assimiler naturellement les 25 ménages qui y cohabitent. L'ensemble des logements s'organise autour de la cour centrale de la ferme, inscrite dans le prolongement d'une place villageoise. Chaque logement dispose d'une entrée s'ouvrant sur la cour, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un hall couvert aménagé dans les anciennes entrées de grange. Ces espaces de distribution dans lesquels on peut mesurer

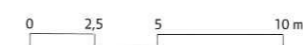
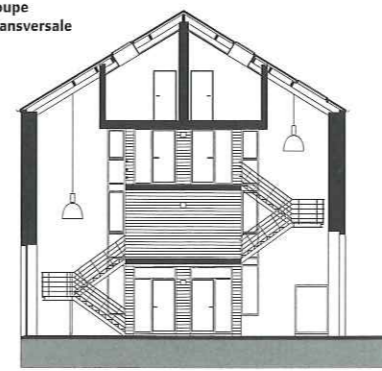
toute l'ampleur du volume, constituent des zones de transition entre la cour collective et les logements. Les habitants ont d'ailleurs investi ces lieux plus intimes comme un prolongement de leur habitation. A plus petite échelle, les paliers jouent également ce rôle pour les logements qu'ils desservent. L'intimité des habitants est aussi préservée par la disposition et la configuration des logements eux-mêmes: les pièces de vie de ceux qui bordent directement la cour centrale sont au premier étage, tandis que les habitations situées à l'arrière s'ouvrent de plain-pied sur un jardin privé. L'ensemble comprend aussi un potager collectif et un espace barbecue public. La qualité de la réaffectation naît ainsi de la richesse et de la variété des espaces – de l'intimité des paliers ou des jardins privés aux zones de rencontre avec le village en passant par l'espace fédérateur de la cour de ferme – qui permettent des interactions nombreuses et diversifiées entre les habitants.



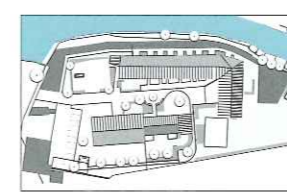
niveau 0



coupe transversale



L'INTÉGRATION QUESTIONNE DAVANTAGE LES USAGES ET L'APPROPRIATION D'UN TERRITOIRE QUE L'APPROCHE PUREMENT FORMELLE.



Géraud et Philippe Lecocq
On (Marche-en-Famenne) | août 2009
PROGRAMME création de 25 logements dans la ferme de la Wamme (7 unités de 1 chambre, 16 de 2 chambres, 2 de 3 chambres) et aménagement des abords
PROCÉDURE adjudication publique
MAÎTRE DE L'OUVRAGE La Famennoise
STABILITÉ | TECHNIQUES Etudes techniques
GROS ŒUVRE | MENUISERIE | FAÇADE | FINITIONS INTÉRIEURES Poncin
ÉLECTRICITÉ Iso-Elec **CHAUFFAGE** Frédéric
SURFACE TOTALE RÉNOVÉE 2722 m²
BUDGET 2 262 000 euros (hors tva et honoraires)

L'imposante ferme en carré a presque intégralement été conservée. Seules quelques baies ont été percées pour les besoins de la nouvelle fonction

HABITER L'ESPACE RURAL

La question de l'intégration est en effet centrale, surtout en milieu rural où les nouvelles formes d'habitat doivent souvent s'ancrer dans un bâti plus traditionnel, témoin lui-même d'une organisation sociale et d'une symbiose avec le paysage. Ainsi, outre l'implantation judicieuse au cœur du village, une inscription fine dans le relief et la connivence avec les typologies locales sont de nature à favoriser l'intégration paysagère et, par extension, l'intégration sociale. Il s'agit bien sûr par là de privilégier un dialogue formel avec le bâti villageois – le jeu de volumes ou l'expression des façades répondant ou interpellant le bâti existant – mais il s'agit peut-être plus encore de traiter avec soin l'interface entre les logements et le village ou encore de réinterpréter certaines caractéristiques qui fondent l'identité-même du mode de vie rural comme, par exemple, le lien direct au sol. Dans cette optique, l'intégration questionne davantage les usages et l'appropriation d'un territoire que l'approche purement formelle. Diverses réalisations montrent que des écritures contemporaines, sans recours au mimétisme local, réussissent à conjuguer les vertus d'une intégration comprise ainsi.

Comme les lieux de rencontre avec le village, les espaces collectifs au sein des ensembles de logement eux-mêmes requièrent une attention toute particulière. Générateurs de rencontres et de vie sociale, ces lieux sont en effet aussi potentiellement vecteurs de conflits. La conception d'espaces partagés de qualité doit dès lors considérer le besoin d'identités singulières au sein d'un dispositif collectif et intégrer le besoin d'intimité des habitants. Seul un subtil équilibre entre vie sociale et privée peut soutenir des relations harmonieuses et solidaires.

Lorsqu'il se met au service des populations les plus fragiles sur le plan socio-économique et du lieu dans lequel il s'implante, le logement peut ainsi devenir un véritable outil d'émancipation sociale. Mais comment aller plus loin dans ce sens? Alors qu'ils s'apparentent souvent aujourd'hui aux pratiques de la promotion privée, les modes de production du logement public pourraient être revisités pour relever les défis actuels de la gouvernance publique. Comment impliquer l'habitant dans la conception, éventuellement la réalisation mais surtout la gestion de son logement? Comment favoriser son appropriation? Le processus de production et de gestion des logements lui-même peut en effet participer à un projet de société.

Sophie Dawance (sld)
Habiter l'espace rural
Société Wallonne du Logement
et Cellule architecture
de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
Charleroi/Bruxelles, 2012
ISBN 978-2-9600078-7-1

OFFRIR DES LIEUX À VIVRE

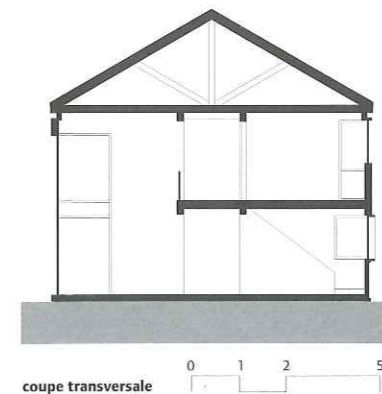


L'ensemble de logements s'inscrit dans le prolongement d'un lotissement existant, à deux pas du centre du village de Pontauray (Mettet). Le projet émane d'un concours transfrontalier qui visait la création de prototypes de logements économiques en suscitant des échanges entre professionnels de Lorraine française et de Wallonie. Les sociétés locales étaient ensuite invitées à proposer au lauréat dont le projet correspondait le plus à leurs exigences et souhaits, un terrain pour construire leur projet. C'est ainsi qu'à vu le jour, à Pontauray, un ensemble de quatre bâtiments abritant quinze logements de divers types, prochainement complété par un immeuble de six appartements. Chaque logement dispose d'une entrée indépendante donnant sur l'extérieur, ce qui

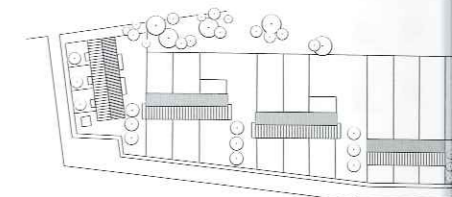
permet de diminuer les coûts de fonctionnement et réduit les problèmes d'entretien inhérents aux espaces communs. Cette disposition permet en outre aux habitants de se sentir dans une 'vraie' maison, ce qui est particulièrement précieux en milieu rural où la culture du logement collectif vertical n'a pas d'ancrage. Les logements sont séparés par des patios traversants qui mettent en lien visuel et physique la rue avec les jardins et la frange boisée en arrière-plan. Ces espaces sont appropriés diversement par les habitants: ils y parquent leur voiture, y pendent du linge, y installent une table ou simplement y entreposent divers objets. Ces 'creux' permettent à la vie de s'installer sans envahir les jardins à rue et risquer de nuire à la cohérence et à l'image

TEXTE Sophie Dawance
PHOTOGRAPHIE Véronique Vercheval

Diversement appropriés par les habitants, des patios traversants séparent les logements. Ils mettent en lien visuel et physique la rue avec les jardins et la frange boisée en arrière-plan



1 cuisine – coin repas
2 séjour
3 chambre
4 carport



Atelier d'Architecture La Pierre d'Angle
Pontauray (Mettet) | 2004-2010

PROGRAMME construction de 15 logements sociaux en 3 phases (5 maisons de 3 chambres, 8 appartements de 1 chambre, 2 studios). 4^e phase de 6 logements supplémentaires cours de réalisation

PROCÉDURE concours transfrontalier d'architecture 'Logement adapté à faible coût global' organisé par la Lorraine et la Wallonie

MAÎTRE DE L'OUVRAGE La Dinantaise
ENTREPRISE GÉNÉRALE Schwanen

SURFACES maisons 104 m²
appartements 65 m² studios 45 m²

SURFACE TOTALE 1129 m²

BUDGET 1 362 830 euros
(hors tva et honoraires)

Chaque module est divisé en deux travées dissymétriques: l'une large et très ouverte vers l'extérieur accueille les pièces de vie et de repos; l'autre, plus étroite, abrite les locaux de service

de l'ensemble. Ces patios invitent en outre le soleil à entrer dans le logement tout au long de la journée.

La volonté d'offrir des lieux 'à vivre' entoure la conception des logements eux-mêmes. Ils s'inscrivent dans un plan de base carré, offrant les avantages de la compacité et de la modularité. Ce module est divisé en deux travées dissymétriques: l'une large et très ouverte vers l'extérieur accueille les pièces de vie et de repos, tandis que l'autre, plus étroite, abrite les locaux de service. Des vues diagonales ménagées entre ces travées permettent d'agrandir visuellement l'espace. Fonctionnels, économiques à l'usage et lumineux, ces habitations témoignent donc aussi du souci d'offrir un logement de grande qualité spatiale.



HABITER L'ESPACE RURAL

HABITANTS SOLIDAIRES

TEXTE Sophie Dawance
PHOTOGRAPHIE Véronique Vercheval



au centre du village de Libin, se dresse, dans la perspective d'une rue, un immeuble élégamment posé sur un robuste mur de soutènement. Il compte cinq logements, offrant trois appartements pour personnes âgées ou mobilité réduite et deux maisons adaptées aux familles nombreuses. Si chaque habitation dispose de sa propre entrée donnant sur une coursive surplombant le trottoir, les logements sont intimement imbriqués; les maisons multifamiliales se prolongeant au-dessus des appartements. Les chambres s'égrainent le long d'un large couloir appropriable pour divers usages.

Les personnes âgées profitent d'une terrasse offrant un point de vue privilégié sur l'animation de la rue, tandis que les familles bénéficient d'un jardin de bonne taille à l'arrière du bâtiment. Ce petit immeuble vise ainsi une cohabitation harmonieuse entre des ménages de générations différentes et crée des conditions favorables à l'entraide entre ceux-ci. Les terrasses à rue font l'objet d'un traitement particulièrement soigné. Une structure de poutres soutient une pergola de verdure, un mobilier de jardin en bois est intégré et même les boîtes aux lettres ont été dessinées avec attention. Chaque détail fait l'objet du plus grand soin ce qui confère aux logements un caractère fonctionnel et confortable, mais contribue aussi à forger une image positive et valorisante de l'ensemble.

Dethier Architectures

Libin | 2006

PROGRAMME construction de 5 logements sociaux (3 appartements PMR de 2 chambres, 2 duplex de 4 chambres)

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

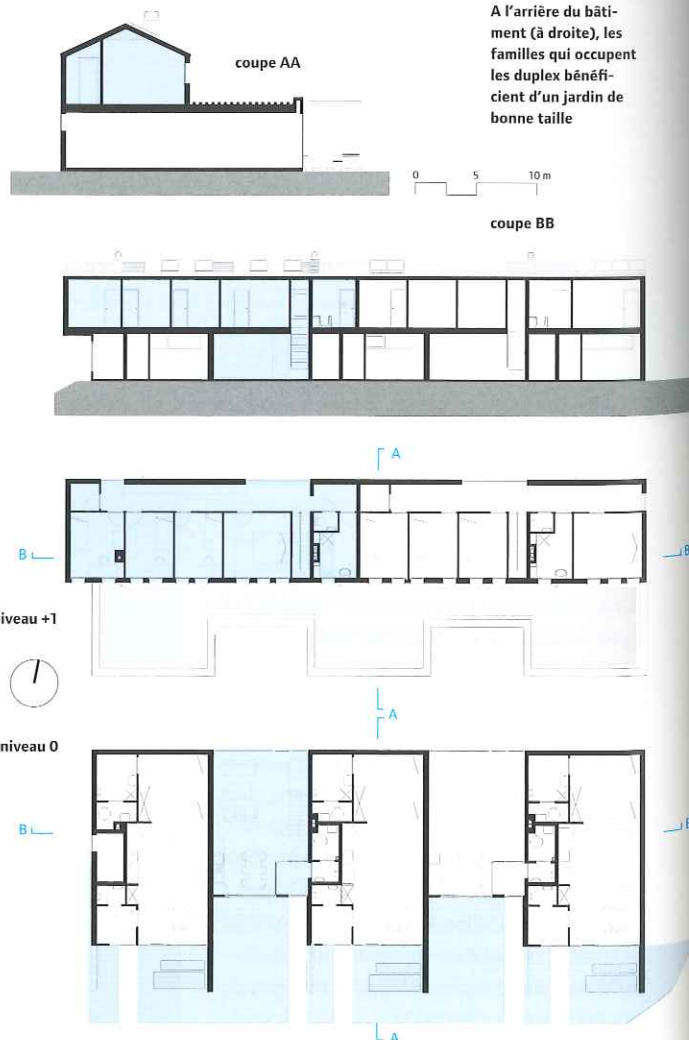
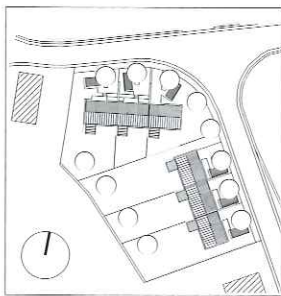
Ardenne et Lesse

GROS ŒUVRE Thomas & Piron

SURFACE TOTALE DES LOGEMENTS 400 m²

BUDGET 443 249 euros (hors tva et honoraires)

www.dethier.be



LA CONNIVENCE AVEC LES
TYPOLOGIES LOCALES FAVORISE
L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE ET, PAR
EXTENSION, L'INTÉGRATION SOCIALE.